



Le magazine de
la Communauté de
communes du Val de Sully

Liberté • Egalité • Fraternité

VDS

DÉC. 2024 - N°30

PETITE ENFANCE / P3

La crèche ouvre !

VAL DE SULLY, J'Y HABITE

JE LE VISITE / P12

Le carrefour de la
Résistance

CULTURE / P4

La saison 2025

PRÉSENTATION

D'UNE ENTREPRISE / P13

Saint-Gobain

Dossier

**MAIRIES ET COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES** / P6

Avancer ensemble





Séismes climatiques et politiques ont nourri l'actualité durant cette année 2024. Des évènements climatiques exceptionnels ont plongé de nombreux compatriotes dans la détresse et des évènements politiques ont perturbé l'ensemble de la population, suscitant une inquiétude bien légitime...

Pour ce qui concerne le volet climatique, le risque fait désormais partie intégrante de notre quotidien ; il se décline selon son niveau d'occurrence et son niveau potentiel de gravité. Non perçu par les uns, toujours présent pour les autres, le risque doit faire l'objet d'une analyse et figurer dans un référentiel thématique. Lorsqu'il est identifié, le risque doit faire l'objet d'un plan de prévention pour limiter son occurrence, et de sauvegarde pour protéger les biens et les personnes. En effet, la loi impose d'informer les citoyens sur les risques majeurs ; caractérisés le plus souvent par une faible occurrence mais des conséquences qui peuvent s'avérer importantes. L'état et surtout les collectivités territoriales ont la charge de la prévention d'un certain nombre de risques souvent majeurs et doivent assurer une large part de la gestion des risques.

Face aux catastrophes naturelles, les hommes cherchent depuis des siècles à protéger la société et tentent de faire face aux différents aléas. Ils calculent les magnitudes prévisibles de plus en plus précises de l'aléa, puis ils persuadent les responsables d'édifier des équipements de défense pour lutter contre l'aléa et protéger les populations. Ils ont ainsi fait construire des digues le long des fleuves, puis des barrages en amont, pour s'opposer aux inondations, des paravalanches et autres dispositifs de protection ; mais en dépit de ces travaux de résistances, les aléas climatiques dont l'ampleur ne cesse de nous étonner, subsistent et malheureusement, les catastrophes perdurent... Le terme de résilience récemment apparu dans le vocabulaire et surtout dans les médias, définit les attitudes à adopter et les procédures à mettre en place lorsque les travaux de résistance mis en œuvre pour lutter contre l'aléa se sont révélés insuffisants. Le travail sur la résilience impose de ne négliger aucune piste, alors que faire ?

L'amélioration de la connaissance des risques pour mieux agir et anticiper reste bien évidemment une première piste de réflexion. Une autre piste est de toute évidence la culture du risque qui nous impose à tous un changement de comportement, que nous soyons dans notre rôle d'acteur de la vie publique ou notre rôle de citoyen, cette culture doit désormais être intégrée à notre réflexion au quotidien quelques soit notre niveau de responsabilité, et être prise en compte dans toutes les actions et les projets que nous accompagnons que ce soit à court, moyen ou long terme. Plus que jamais, les collectivités et les élus sont en première ligne, mais chacun d'entre nous doit prendre sa part de responsabilité face aux risques qui nous entourent :

- risques naturels accentués par le changement climatique
- risques domestiques / les accidents de la vie courante sont à l'origine de 5 millions de recours aux urgences / an
- risques numériques (cyberattaques)
- risques divers (pandémie, émeutes...).

Ces phénomènes peuvent perturber notre quotidien, qu'il s'agisse de notre habitat, de nos mobilités, des services publics de proximité (accès aux biens et aux services : crèches, écoles...). La gestion du risque ne doit pas être considérée comme une contrainte ou une obligation afin de se conformer à des exigences légales mais comme un paramètre à intégrer dans notre quotidien afin d'être prêt le moment venu : connaître les risques, adopter les bons comportements, avant, pendant et après la crise, acquérir les bons réflexes. La culture du risque doit désormais accompagner notre quotidien, c'est un véritable changement de paradigme qui s'impose à chacun d'entre nous pour le mieux-être de tous.

En 2025 prenons notre part de résilience, protégeons-nous et protégeons nos proches !

Les élus et les collaborateurs de notre collectivité vous adressent leurs meilleurs vœux pour une année 2025 dans le meilleur des mondes possibles...

- Gérard BOUDIER -

Président de la Communauté de communes du Val de Sully

En bref

REMI +

Déplacez vous de chez vous vers Sully sur Loire les lundis et jeudis matin grâce au service Rémi+. Pour en bénéficier, il vous suffit de réserver votre trajet la veille avant 17h. Plus d'infos : remi-centrevaldeloire.fr

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Les bureaux de l'Office de Tourisme seront fermés du 21 décembre 2024

au jeudi 2 janvier 2025 inclus, les bibliothèques du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus et le Belvédère du 23 décembre au 3 février inclus.

ECOPARC FORESTIER

Situé à l'entrée de Bray-Saint Aignan le long de la D 942, les travaux de l'écoparc ont commencé début septembre.

AVIS AUX PARENTS

Pensez à mettre à jour votre dossier administratif (changement de situation, vaccins,...) dans l'espace famille disponible ici www.valdesully.fr/espace-famille

Numéro rédigé début novembre, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr ou sur l'application Intramuros.

Photo de couverture : siège de la Communauté de communes du Val de Sully à Bonnée



© Ludovic Letot

PETITE ENFANCE

La crèche OUVRE !

Après un peu plus d'un an de travaux, l'extension réalisée pour accueillir les plus petits, de 0 à 3 ans, est terminée !

Il est maintenant temps pour l'équipe de prendre possession des lieux. Comme pour tout déménagement, on trie, on nettoie et on pense nouvelle organisation ; celle-ci sera articulée selon le projet pédagogique défini par les professionnels.

Un projet pédagogique en 3 axes :

- 1 permettre à l'enfant de développer son autonomie à son rythme dans un environnement sécurisé
- 2 aménager les espaces afin que l'enfant puisse explorer librement
- 3 favoriser les activités en extérieur et le lien avec la nature.

Une équipe de professionnels

Cynthia Raison, directrice, et Mathilde Savoie, directrice adjointe, piloteront la mise en œuvre de ce projet. Une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les enfants. Elle est composée de professionnelles avec différentes compétences : une directrice éducatrice de jeunes enfants, une adjointe infirmière, des auxiliaires de puériculture et des accompagnants éducatifs petite enfance. Ces deux dernières catégories de professionnelles accompagnent un groupe d'enfants au quotidien : ac-

cueil le matin, soin d'hygiène, repas, sieste, activité, transmission le soir. Deux agents techniques maintiennent la propreté de la crèche et gèrent le linge et les repas.

Finalement, directrice et directrice adjointe assurent le lien avec les familles au niveau administratif. En outre, elles managent l'équipe au quotidien.

Des espaces modernisés et adaptés

Toutes sont ravies de retrouver un espace de travail modernisé et soulignent l'importance de ces aménagements pour le bien-être des enfants. Du côté des familles, elles ont bénéficié d'une visite virtuelle du chantier en attendant que les travaux soient finalisés, les réactions ont été très positives.

« C'est rassurant de savoir que nos enfants évolueront dans un cadre moderne et sécurisé »

témoigne une maman.

Ouverture prévue au **1^{er} trimestre 2025.**

Les travaux continuent !

Les prochains à en profiter seront les plus grands, de 3 à 11 ans. En effet, les travaux de réhabilitation vont pouvoir débuter dans l'ancienne crèche qui sera transformée en accueil de loisirs sans hébergement (durée estimative des travaux : 10 mois).

CHIFFRES CLÉS

59 places

à la crèche à Sully sur Loire, soit **9 places supplémentaires** après travaux.

30 places

à la crèche à Ouzouer sur Loire.

3 055 000 €

c'est le coût des travaux de la crèche (études comprises).

Avec le soutien du Département du Loiret (80 983 €), de l'État (200 000 €), de la Région Centre-Val de Loire (357 700 €) et de la Caisse d'Allocations Familiales (771 000 €).

Reste à charge : 1 645 317 €.

15 mois

c'est la durée totale des travaux de la crèche.

PLEINS FEUX SUR *la saison 2025*

Fidèle à sa volonté d'offrir un large choix aux différents publics et fort du succès de ses événements estivaux, le service culture de la Communauté de communes vous propose du rire, de l'exploration et même de participer !

Sur chaque magazine, retrouvez les dates en dernière de couverture.

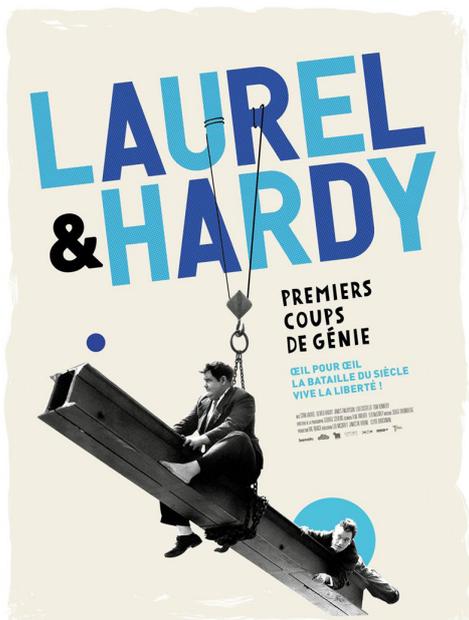
Pratique, non ?

RIRES GARANTIS

Une sacrée ouverture en perspective : la Communauté de communes s'associe à l'**Amicale de Saint Père** pour une date exceptionnelle de son nouveau spectacle, *Sacré Anatole* ! Signée Richard Lenoir, cette comédie voit des châtelains se déchirer pour une succession...

Rendez-vous le 1^{er} février à l'espace Blareau (Sully sur Loire).

Le 2 mars, c'est au cinéma que les rires fuseront : sur une bande-son interprétée en live par trois musiciens, le **ciné-concert** *Premiers coups de génie* proposera trois films de **Laurel et Hardy** à savourer en famille. Le 14 mars, direction Les Trois Fûts (Saint Père sur Loire) : l'Orléans Comedy y proposera le tout premier **Comedy Club** en Val de Sully, avec de jeunes talents du stand up.



DE LA TERRE À LA LUNE

Redécouvrir la beauté du monde au contact des créateurs : sans doute la plus belle promesse de cette saison !

Au fil de l'eau d'abord, avec la compagnie Systemic : accueillis en résidence en 2024, ces tourangeaux proposeront leur spectacle *Le son des voiles* et mettront à l'eau leur « **bateau-scène** » au port de Saint Père sur Loire le 10 mai - première date d'une tournée qui les conduira à Nantes par le fleuve. *Sous terre*, ensuite, le 15 juin à l'Opus (Ouzouer sur Loire) : ce **spectacle jeune public** de la compagnie Matiloun célèbre les mondes souterrains en combinant projection et théâtre d'objets (dès 8 ans).

Du très proche à l'infiniment lointain : chaque année, on lève les yeux à Saint Benoît sur Loire dans le cadre de **Place aux étoiles**. Effet whaou garanti pour cette 4^e édition, le 26 juillet ! Le physicien **Christophe Galfard** vous donnera les clés de l'univers grâce aux images du télescope James Webb. Dans le village, acrobates et musiciens se succéderont ensuite au gré d'une soirée clôturée par la **déambulation** de la compagnie Remue-Ménages : de mystérieux renards viendront illuminer une nuit de légende...



Sous terre de la cie Matiloun
© Carmen Morand



Légendaire de la cie Remue-Ménages
© Christian Demarre.



Le saviez-vous ?
Stéphane a eu la chance d'interpréter en duo avec le groupe Kyo la reprise du célèbre tube *Le Chemin*.

© Glen Travis

EN AVANT LA MUSIQUE !

En avant la musique ! Pour leur 14^e édition, les **Concerts de l'oratoire** vous convient à une nouvelle exploration à Germigny des Prés : folk cajun avec Cocodri (29 juin, gratuit), musiques du monde avec Azadi (6 juillet), harmonica virtuose avec Rachele Plas (20 juillet). Le 1^{er} août, rendez-vous à l'étang du Puits (Cerdon) pour du **mentalisme musical** : *Titre définitif*(Titre provisoire)*, c'est le titre déroutant du spectacle non moins déroutant de la compagnie Raoul Lambert. Pour les **Journées du patrimoine**, les Chanteurs d'Oiseaux vous proposeront une balade gazouillée à Saint Florent. À ne pas rater !

Et la tête d'affiche, direz-vous ?

Après Pierre de Maere et Gérémy Crédeville, c'est **Stéphane** qui enflammera l'espace Blareau le 10 octobre. Auteure-compositrice-interprète genevoise, **Stéphane chante l'amour d'une voix grave**. Tandis que sort son second album, le titre « Ma Chérie » lui apporte la consécration.

À VOUS LA PISTE... ET LA SCÈNE !

À la fois spectateurs et acteurs : plusieurs rendez-vous vous permettront de côtoyer la création au plus près ! Le 25 avril à Lion en Sullias, la compagnie **Wonderkaline** vous attend pour la sortie de sa résidence *Le Fleuve ambulant*. Du 22 au 25 juillet à Saint Benoît sur Loire, venez créer avec *Les Rémouleurs* des **lanternes en papier** : vous les brandirez pour la déambulation de *Place aux Etoiles*, qui recherche aussi des volontaires ! 3^e édition de la **Guinche du Val** le 15 novembre : on compte sur vous pour enflammer la piste avec le duo neo-folk La Ciguë.

Et pour couronner cette saison, on vous tend le micro avec *La Scène est à vous* : chanson, stand up, impro... **Dévoilez votre talent sur scène** et en public le 6 décembre à l'Opus ! En clôture, Sapritch proposera son seul-en-scène *I feel good*, démontrant avec humour que la musique est un formidable trait d'union... Pas mieux ! Alors venez chanter et danser avec nous.

Découvrez dès janvier 2025 le programme complet, avec les dates proposées par les communes, les associations, le Belvédère et les services école de musique et bibliothèques de la Communauté de communes.

Au conseil

Extraits

Septembre

- Répartition du FPIC 2024
- Rapport Politique de la Ville – Année 2023
- Convention avec l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) pour la mise en place d'une formation BAFA
- Subvention aux communes de Viglain, des Bordes et de Lion en Sullias dans le cadre du soutien aux animations locales
- Cession d'un local ZA des Gabillons à la SCI Meunier
- Cotisation foncière des entreprises et taxe foncière sur les propriétés bâties - Diverses exonérations dans le cadre de France Ruralités Revitalisation détaillées dans le compte-rendu en ligne
- Conventions d'objectifs et de financement avec la CAF pour les prestations de service de l'animation 6-11 ans - Année 2024
- Approbation de la charte départementale de développement de la gestion urbaine et sociale de proximité et d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les QPV
- Modification du tableau des effectifs
- Approbation des modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée du PLU de Viglain
- Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Saint Benoit sur Loire et de Bonnée
- Convention avec les centres musicaux ruraux du Loiret

Octobre

- Attribution de fonds de concours
- Subvention aux communes de Cerdon, de Saint Florent et d'Isdes dans le cadre du soutien aux animations locales
- Conclusion d'une convention de partenariat avec les collèges de Sully sur Loire et des Bordes pour l'année scolaire 2024-2025
- Modification du tableau des effectifs
- Tarifs des autorisations d'occupation temporaire du domaine public - Année 2024
- Déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU de la commune de Saint Benoit sur Loire
- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la mise en place d'un Appel à Initiatives Privées (AIP) en vue du déploiement d'infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE)
- Subvention 2025 à l'association La Gare126
- Bilan PACT 2023
- Subvention exceptionnelle à l'Armada
- Acquisition de terrains et création d'un budget annexe en vue de l'extension de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire
- Garantie d'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 26 logements à Ouzouer sur Loire.

Retrouvez tous
les derniers
comptes-rendus sur
www.valdesully.fr



Dossier

MAIRIES ET COMMUNAUTÉ AVANCER *en*



DE COMMUNES *ensemble*



Maires, conseillers municipaux et agents intercommunaux réunis pour élaborer le Plan local d'Urbanisme intercommunal.

La communauté de communes, un soutien aux communes membres et à leurs habitants ; ces deux entités, bien que distinctes, travaillent main dans la main pour répondre aux besoins des habitants et renforcer le développement local.

Les mairies, en tant que structures de proximité, sont en première ligne pour répondre aux diverses sollicitations : état civil, gestion des écoles ou encore entretien des voiries... Elles sont les interlocuteurs directs des citoyens et ont une connaissance précise des enjeux spécifiques à leur territoire.

La communauté de communes, quant à elle, gère certaines compétences. Elle intervient principalement sur des thématiques qui dépassent le cadre d'une seule commune, telles que l'aménagement du territoire, le développement économique ou touristique, la politique culturelle... Son objectif est de permettre une coopération efficace pour construire un espace solidaire susceptible de réduire les inégalités territoriales.

En bref : aux mairies l'expertise fine des réalités locales, à la communauté de commune la vision plus large et stratégique pour offrir aux habitants un accès aux services publics optimisé !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET MAIRIE *qui fait quoi ?*

Pour ces deux instances de proximité, des compétences différentes et complémentaires, ci-dessous un récapitulatif pour vous aider à y voir plus clair !

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Gestion des **deux crèches** (garde d'enfants de 0 à 3 ans), du relais petite enfance, des **six accueils de loisirs** (garde d'enfants de 6 à 11 ans) et organisation d'**animations itinérantes** pour les 11 - 17 ans.

A la **Maison pour tous** à Sully sur Loire :

- coordination pour l'organisation d'ateliers par les partenaires sociaux (pour l'alphabétisation ou l'emploi par exemple) et gestion de **France services**
- accompagnement aux **démarches numériques**
- participation à l'information des demandeurs de logement social.

Gestion de l'**école de musique** (quatre sites), du **réseau des bibliothèques** (onze sites), de l'**Office de Tourisme** (trois bureaux d'information touristique), du centre aquaforme **Val d'Oréane**, du **Belvédère** et du **cinéma Le Sully**.

Organisation de la **saison culturelle**. Animations patrimoniales et touristiques (visites guidées, balades commentées).

Soutien aux associations à vocation culturelle (via le PACT) et aux fêtes de village.

VOS ENFANTS

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

VOS LOISIRS ET SORTIES

Gestion des **écoles** élémentaires (entretien des bâtiments et gestion des fluides) et des **temps périscolaires** (garderie et repas).

Gestion du **Centre Communal d'Action Sociale**.
Demande de logements.
Organisation des **élections**.
Gestion de l'**état civil**.

Animation de la **vie associative locale**.

Organisation de **manifestations officielles et communales** (fête des échelles bleues, la fête de la pomme, la foire aux boudins par exemple).



MAIRIE

Une communauté de communes est une catégorie d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre créée en 1992 qui exerce des compétences sur ce territoire à la place des communes. Certaines sont obligatoires*, d'autres optionnelles. Elles ne sont alors exercées que parce que les élus l'ont décidé.

*Compétences obligatoires de la Communauté de communes du Val de Sully :

- > aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, plan local d'urbanisme ;
- > actions de développement économique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme ;
- > gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- > aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- > collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Urbanisme : **instruction des dossiers d'urbanisme** et accompagnement dans le projet en s'assurant de la faisabilité tant technique que juridique de celui-ci.
Elaboration du **PLUi**.
Gestion du service **d'assainissement non collectif**.
Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)

Gestion et entretien des **bâtiments communautaires** et de l'**aire d'accueil des gens du voyage**.
Soutien aux travaux des communes grâce au **fonds de concours**.
Police.
Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations (GEMAPI) et entretien des **rivières** et des **digues**.
Gestion de crise en cas d'inondation par la Loire.

Gestion et entretien des **huit zones d'activités**.
Développement de la vie économique (animation du réseau).
Promotion de l'installation des nouvelles entreprises.
Soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs grâce à divers financements.



VOTRE MAISON

VOTRE CADRE DE VIE

VOTRE ENTREPRISE

Urbanisme : **réception des demandes d'urbanisme**, premiers renseignements et décision définitive (suite aux recommandations données par la Communauté de communes).

Entretien de la **voirie**, des **bâtiments municipaux** et des **espaces verts**.
Plan communal de sauvegarde (PCS).

Aide à l'installation, relations de proximité avec les commerçants et artisans.



UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE *plus efficient*

Penser les aménagements et équipements à l'échelle de la Communauté de communes permet un maillage plus pertinent. C'est ainsi que les onze bibliothèques gérées par la Communauté de communes, permettent à chaque habitant des dix-neuf communes d'avoir accès à un établissement à moins de quinze minutes de son domicile.

C'est aussi à cette échelle qu'il était plus efficace de gérer la protection des populations et des biens en cas d'inondation par la Loire. En effet, la préparation comme la gestion de crise nécessitent d'investir dans du matériel, de rédiger des processus (pour les transmissions d'informations avec la préfecture ou pour renseigner la population par exemple). **Concevoir tout cela à l'échelle de l'intercommunalité, c'est le faire une fois et non dix-neuf !**

Dans le même ordre d'idée, la Communauté de communes a apporté son soutien aux communes dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Communal de Sûreté. Permettre des temps d'échange, c'est aussi offrir la possibilité de mettre en commun les moyens pour mutualiser certains achats.

Ce cheminement a été appliqué à d'autres compétences telles que le développement économique avec huit zones d'activités réparties sur le territoire, l'entretien des chemins de randonnées, les accueils pour les enfants (ALSH et crèches) etc.



Exercice de surveillance des levées avec des agents intercommunaux et communaux.



Ecole de musique et médiathèque à Ouzouer sur Loire.

PLUS DE SERVICES PROPOSÉS *aux habitants du territoire*

Pour ce qui concerne l'accueil des enfants, organiser les modes de garde au niveau de la Communauté de communes permet à toutes les familles du territoire d'**avoir accès aux services de façon équitable**. En effet, certaines communes n'auraient pas pu prendre en charge le coût de tels services (investissement dans les bâtiments puis charges

de fonctionnement ; voir article page 3). Ainsi, en habitant le Val de Sully, vous avez accès à deux crèches (89 berceaux) et à six accueils de loisirs qui prennent en charge vos enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ainsi regroupées en intercommunalité, les communes (et leurs habitants !) peuvent accéder à des infrastructures qu'elles ne pourraient pas réaliser seules. De la même façon, même si le service n'est pas directement installé sur leur commune de résidence, les habitants du Val de Sully bénéficient tous d'une saison culturelle, d'un cinéma, d'un centre aquaforme, d'un service de police intercommunale et d'un accès à France services et à tous ses partenaires dans le cadre de la Maison pour tous.

D'UN POINT DE VUE *budgétaire*

La solidarité envers les communes reste, depuis sa création, au cœur de la stratégie de développement de la Communauté de communes.

- La prise en charge de la part du FPIC (**Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes**) incombant aux communes (1,5 million €). Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes réputées "riches" pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En Val de Sully, la Communauté de communes prend tout à sa charge en optant pour un régime dérogatoire.
- Les fonds de concours (1,9 million €) pour **aider les communes à financer différents travaux ou achats** afin d'améliorer la vie des habitants.
- **Dotation de solidarité communautaire** au bénéfice des communes membres. Exceptionnellement cette année, le montant a été doublé, passant à 400 000 € à répartir entre les 19 communes.
- **Subvention aux communes pour les fêtes locales** (19.000 €) ; **1 000 €** par commune en soutien aux fêtes communales (feu d'artifice, fêtes de village...).
- Maintien de la prise en charge de la contribution globale au **Service Départemental d'Incendie et de Secours** (SDIS) pour un montant de 846 874 € (soit + 4.3% par rapport à 2023).

+ Et aussi...

Mutualiser les projets

La gestion de certains grands projets à l'échelle communautaire, tels que le PLUi, les sites internet ou Intramuros, permet aux communes de profiter de ces initiatives sans en assumer directement les coûts.

Aider les Très Petites Entreprises

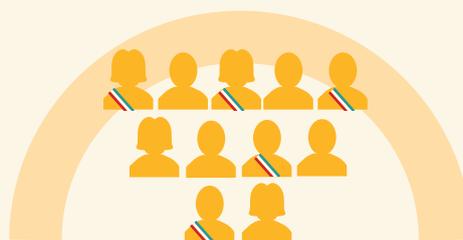
Afin d'améliorer le maillage des commerces sur l'ensemble du Val de Sully, la Communauté de communes apporte son soutien et accompagne les très petites entreprises (moins de 10 salariés).

COMMENT EST ORGANISÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



Aux dernières élections municipales, vous avez choisi vos **représentants communaux**. Lors de ces élections, étaient signalés les élus municipaux qui siègeraient au conseil communautaire.

Les représentants des différentes communes au conseil communautaire ont ensuite élu le président et les vices-présidents.



Le **conseil communautaire** est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées.

Tous les mois, les vices-présidents ainsi que les maires se regroupent pour préparer les dossiers qui passeront au conseil.



En plus des élus communautaires issus de chacune des communes, des élus municipaux participent aux **commissions** et aux **grands projets** (PLUi, gestion des risques...).

Pour aller plus loin :
définition de l'intérêt communautaire



CARREFOUR DE LA RÉSISTANCE

Au cœur de la majestueuse forêt d'Orléans, à quelques kilomètres des Bordes, se trouve un lieu à la fois historique et naturel : le Carrefour de la Résistance. Bien plus qu'un simple croisement de chemins dans un écrin verdoyant, c'est un lieu chargé d'histoire (récemment inscrit à l'inventaire des monuments historiques), un témoin silencieux des combats qui ont marqué la Seconde Guerre mondiale.

Un symbole de la Résistance

Le Carrefour de la Résistance est un lieu de mémoire marquant le sacrifice des résistants français pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est ici qu'environ 500 maquisards se sont organisés pour lutter contre l'occupant nazi, au sein du maquis de Lorris. En août 1944, ce carrefour stratégique, situé à la jonction de Lorris, les Bordes, Ouzouer sur Loire et Montereau, devient le théâtre d'affrontements acharnés entre les forces de résistance et l'occupant allemand. Les maquisards, réfugiés dans la forêt, organisent une embuscade qui tourne au drame. Les combats font rage pendant plusieurs heures (les traces de ces combats sont encore visibles sur les maisons forestières). Un mémorial commémoratif rend hommage à ces quelque cinquante hommes et femmes qui ont donné leur vie pour la liberté.

Chaque année, une cérémonie se déroule pour honorer leur mémoire, attirant anciens combattants, élus et familles des disparus. Celle de ce mois d'août 2024 a marqué les 80 ans de la dissolution officielle du maquis de Lorris, en présence comme tous les ans de Robert Turpin, 101 ans, seul résistant encore en vie et toujours aussi déterminé à entretenir la mémoire de ses frères d'armes.



© Christian Beaudin

Un cadre naturel exceptionnel

Le Carrefour de la Résistance ne se limite pas à son aspect historique. Niché au sein de la forêt d'Orléans (plus vaste forêt domaniale de France), il offre une immersion dans un écrin de verdure apaisant. Les visiteurs peuvent profiter des sentiers ombragés qui serpentent entre les chênes et les pins. Le calme des lieux incite à la méditation et à la découverte de la biodiversité locale ; faune et flore s'épanouissent en harmonie.

Accessible facilement depuis Ouzouer sur Loire ou Les Bordes, le Carrefour de la Résistance est une halte enrichissante pour les familles, les randonneurs et les passionnés d'histoire.

Préparez votre sortie à l'aide de la boucle cyclo préparée par l'Office de tourisme intitulée *Entre Loire et mémoire*. Une trentaine de kilomètres alternant chemins et petites routes à faible fréquentation pour découvrir ce site chargé d'histoire et son environnement.

1945 - 2025
80 ans
 Commémoration
 Fin de la Seconde Guerre mondiale

RÉSEAU
BIBLIO
 THEQUES
VAL DE SULLY

Joignez-vous aux commémorations du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale avec le réseau des bibliothèques du Val de Sully, qui vous propose une sélection spéciale d'ouvrages sur ce thème.



Présentation **ENTREPRISE**

SAINT-GOBAIN, UN SAVOIR-FAIRE DE HAUT VOL !

Installé à Sully sur Loire depuis bientôt 60 ans, Saint Gobain fait partie des rares acteurs de référence du vitrage aéronautique.

Atelier de fabrication

L'entreprise en fournit tous types, notamment pour les avions de ligne, mais aussi les hélicoptères, ainsi que l'aviation militaire. L'entreprise, en forte croissance depuis 2022, emploie 550 personnes.

Fort de toute l'expérience et des technologies verrières du groupe Saint-Gobain, les salariés de SG Sully conçoivent et fabriquent des transparents aéronautiques et travaillent étroitement avec les avionneurs (Airbus, Dassault,...), comme avec les compagnies aériennes, pour améliorer la performance des vitrages cockpit et des hublots de la cabine passager. En complément de cette activité principale, se rajoute la fabrication de vitrages blindés et à destination de la marine militaire. Partenaire reconnu de l'aviation durable, les équipes techniques de SG Sully conçoivent et développent des produits aux formes et aux fonctions complexes, qui contribuent à la réduction de consommation en énergie des aéronefs. L'entreprise répare aussi régulièrement les pare-brise d'avions qui sont renvoyés par les compagnies aériennes, évitant ainsi un remplacement du produit.

La Saint-Gobain Aero Academy

L'intégration de nouveaux salariés et le développement de leurs compétences étant un des enjeux majeurs des années à venir, l'entreprise a décidé de créer **une école de formation interne**.

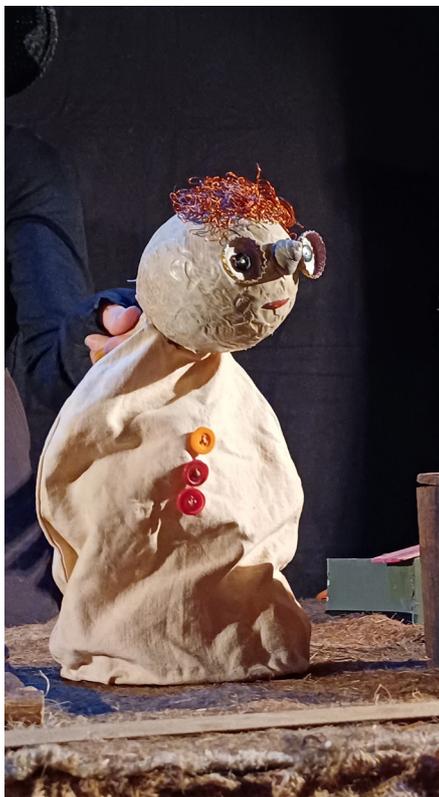
Le fonctionnement particulier des marchés, les spécificités des produits qui nécessitent une multitude de savoir-faire manuels, les hautes exigences qualité pour assurer la protection des utilisateurs, sont autant de défis auxquels les collaborateurs de Saint-Gobain Sully doivent répondre. A cela s'ajoutent les exigences traditionnelles de l'industrie, dont la sécurité et l'efficacité ainsi que celles liées à l'engagement du groupe Saint-Gobain pour un monde plus vertueux.

L'objectif de « Saint-Gobain Aero Academy », est donc de former tous les nouveaux collaborateurs sur l'ensemble de ces thèmes. Le parcours de formation s'appuie d'abord sur un socle commun permettant de s'approprier l'environnement : les matériaux, les produits, les process, la confidentialité et la propriété intellectuelle, ou encore les règles qualité et sécurité. Ensuite, chaque salarié est formé aux compétences métier qu'il aura à maîtriser. Ces modules sont enseignés dans un environnement spécifique, permettant à chacun de s'exercer sous la supervision d'un formateur aguerri. Une fois acquises, ces compétences seront déployées au poste, où un compagnon, opérateur reconnu techniquement, prendra en charge le salarié formé pour l'encadrer dans la réalisation de produits réels. Cette supervision durera jusqu'à l'autonomie complète au poste.

L'école accompagne également les collaborateurs tout au long de leur carrière, pour des remises à niveaux, des évolutions de pratiques, ou lors d'évolutions internes. C'est en effet **un recrutement sur deux qui est pourvu via la promotion interne**, à la fois symbole des perspectives offertes et motivation à la création de cette école, qui doit aider chacun à trouver sa place pour contribuer à la réussite collective de l'entreprise.



Instant(s) de vie



OCTOBRE ROSE

Tous mobilisés

L'association Les Roses de Jeanne a tenu un stand à la médiathèque à Ouzouer sur Loire pour répondre aux questions autour du cancer du sein.



JEUNE PUBLIC

Tout en douceur

Moment suspendu pour les enfants présents au spectacle de marionnettes *La Caresse du papillon*, présenté par le Théâtre de Céphise.



ENFANTS

Vives les vacances !

De la magie, des sorties et de la musique : qu'il est bon de grandir dans les accueils de loisirs du Val de Sully.



ON MARCHE ET ON S'INFORME

Un samedi bien rempli !

Couplée à la traditionnelle Randonnée des châtaignes de l'Office de Tourisme, la journée de la résilience avait pour objectif d'informer les habitants sur les risques existants en Val de Sully, qu'ils soient naturels ou industriels, ainsi que sur les comportements à adopter pour se protéger.



ZONE ARTISANALE DES AJEAUNIÈRES

On décaisse

Les travaux ont commencé. La première étape est de décaisser pour niveler et stabiliser le terrain avant de passer les réseaux et de terrasser.



PATRIMOINE

Une école, un chantier, des métiers

Deux classes de 5^e volontaires – du collège des Bordes et de Saint Denis en Val – découvrent tout au long de l'année avec l'équipe du Belvédère le chantier de restauration de l'Abbaye. Une aventure captivante qui permet aux élèves de s'initier à l'histoire et aux métiers de conservation du patrimoine.

AGENDA *culturel*

1 ^{er} février	Théâtre	<i>Sacré Anatole !</i>	Sully sur Loire
2 février	Concert	L'école de musique invite <i>Zinc à Sète</i>	Ouzouer sur Loire
Du 8 au 23 février	Ateliers	Petits reporters du patrimoine	Saint Benoît sur Loire
28 février	Film rencontre	Projection de <i>On va marcher sur le lac</i> et échange avec les auteurs	Ouzouer sur Loire
2 mars	Ciné-concert	Laurel et Hardy : <i>Premiers coups de génie</i>	Sully sur Loire
14 mars	Humour	Comedy Club	Saint Père sur Loire
22 mars	Très jeune public	<i>Plume</i>	Ouzouer sur Loire
23 mars	Découverte	<i>On aime, on vous y emmène</i> Direction Nançay (trajet en bus)	Au départ de Saint Benoît sur Loire
29 mars	Concert	Le concert des enseignants de l'école de musique	Sully sur Loire
5 et 6 avril	Patrimoine	Journée des métiers d'art (artisans, spectacle <i>Maña...</i>)	Saint Benoît sur Loire
12 avril	Conférence	Les trains et les tacots de Sologne	Vannes sur Cosson
Du 5 au 21 avril	Ateliers	Autour de la marine de Loire et stage de taille de pierre	Saint Benoît sur Loire
25 avril	Théâtre	<i>Le fleuve ambulante</i>	Lion en Sullias
26 avril	Film rencontre	Projection de <i>Vivre avec les loups</i> et échange avec Diana Semaska	Saint Père sur Loire
27 avril	Arts de la piste	Les bâches ouvertes	Les Bordes

**Save the date ! Stéphane en concert
vendredi 10 octobre 2025 à Sully sur Loire**



**Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle
Réservez dès maintenant !**

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,
Sarah Richard, Romane Sérazin, Marlène Guilpain, Ann'-Line Devienne
Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully.

■ Parution et dépôt légal : décembre 2024. Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■
ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Manifestations et infos
en téléchargeant
l'appli Intramuros.

